

CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUIN 2019

ABSENTS : M. Michel QUENARDEL
M. Laurent CORBLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE** la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Cependant, la commune reste libre de passer elle-même ses propres marchés et accords-cadres, si le marché passé par la centrale d'achat ne lui convient pas in fine.
- ❖ **DÉCIDE d'adhérer** à la convention santé prévention du Centre de Gestion de la Marne.
- ❖ **DÉCIDE d'inscrire** des rues dans une programmation de travaux de voirie à partir de 2020-2021 dont la compétence relève du Communauté Urbaine du Grand Reims.
- ❖ L'ancienne Poste étant rénovée dans son ensemble :
 - **FIXE** le loyer mensuel à 780 € hors charges pour l'appartement et **AUTORISE** le Maire à signer le bail d'habitation.
 - **FIXE** le loyer mensuel à 450 € hors charges pour la cellule commerciale et **AUTORISE** le Maire à signer le bail commercial.

Questions diverses :

- Lecture du courrier de M. Mathieu VIBOU.
- Le passage du Tour de France impose de barrer par la commune tous les chemins donnant sur la RD 9. La circulation sur cette départementale sera interrompue le 9 juillet 2019 à partir de 8h jusque 15h30.
- Rappel de l'organisation du Chemin de Craie.
- Pot pour départ en retraite de Mme Marie-José LACANNE le 5 juillet à 18h30 aux Petits Bouchons.
- Mise à disposition d'élèves par le lycée LaSalle de Reims-Thillois pour l'opération « nettoyons la nature » sur le territoire de Ludes et pour les vendanges de la vigne communale.
- Passage du jury régional « Villes et Villages Fleuris » le 18 juillet 2019 à 13h45.

LE MAIRE,
N. RULLAND